



**PRÉFECTURE
DE LA GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°971-2021-238

PUBLIÉ LE 20 SEPTEMBRE 2021

Sommaire

PREFECTURE /

971-2021-09-14-00005 - Arrêté du 14 septembre 2021 portant nomination des membres de la commission de la surveillance du syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe désignés par le préfet de la région Guadeloupe (4 pages)

Page 3

PREFECTURE

971-2021-09-14-00005

Arrêté du 14 septembre 2021 portant nomination des membres de la commission de la surveillance du syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe désignés par le préfet de la région Guadeloupe



Arrêté du 14 septembre 2021 portant nomination des membres de la commission de la surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe désignés par le préfet de la région Guadeloupe

Le préfet de la région Guadeloupe,
préfet de la Guadeloupe,
Représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,

- Vu** le code général des collectivités territoriales (CGCT),
- Vu** la loi n° 2021-513 du 29 avril 2021 rénovant la gouvernance des services publics d'eau potable et d'assainissement en Guadeloupe,
- Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements,
- Vu** le décret du Président de la République du 22 juillet 2020 portant nomination de M. Alexandre ROCHATTE, préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, en outre représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin,
- Vu** l'arrêté préfectoral du 26 août 2021 portant fixation des statuts du Syndicat mixte de gestion de l'eau et de l'assainissement de Guadeloupe,
- Vu** le courrier du préfet adressé au président du SMGEAG en date du 01 septembre 2021 demandant son avis sur la nomination à la commission de surveillance des représentants des associations d'usagers de l'eau, les représentants des associations de protection de l'environnement et les personnalités qualifiées,
- Vu** l'avis favorable porté sur le courrier susmentionné par le président du SMGEAG en date du 3 septembre,
- Vu** les mails de la chambre d'agriculture de Guadeloupe envoyés les 13 juillet 2021 et 17 août 2021 proposant des représentants pour la commission de surveillance,
- Vu** le mail de la chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe envoyé le 20 août 2021 proposant des représentants pour la commission de surveillance,
- Vu** les mails de la chambre des métiers et de l'artisanat de la région de Guadeloupe envoyés les 27 juillet 2021 et 13 août 2021 proposant des représentants pour la

commission de surveillance,

Vu le mail de l'association des maires de Guadeloupe envoyé le 24 août 2021 proposant des représentants pour la commission de surveillance,

Considérant que la préfecture a conduit un appel à candidatures auprès de toutes les associations d'usagers de l'eau de Guadeloupe entre le 5 juillet 2021 et le 4 août 2021,

Considérant que les associations d'usagers de l'eau de Guadeloupe retenues après cet appel à candidatures se sont accordées sur une liste unique le 17 août 2021,

Considérant que les associations de protection de l'environnement agréées par la DEAL se sont accordées sur une liste unique le 31 juillet 2021,

Considérant que les personnalités qualifiées ont été proposées par le Président de l'Université des Antilles le 18 août 2021,

Sur proposition du Secrétaire général,

ARRÊTE

Article 1^{er} – la nomination à la commission de surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe des représentants des associations d'usagers des services publics de l'eau et de l'assainissement suivants :

- Association #BalanceTonSIAEAG :
 - Titulaires : Christian Deligat et Christophe Lejeune ;
 - Suppléants : Alexandre Buc et Patrick David-Verdoncq ;
- Association Usagers de l'Eau de Guadeloupe :
 - Titulaires : Flavie Danois et Jean-Claude Malo ;
 - Suppléants : Paola Rigot et Gérard Félicité ;
- Association Collectif Citoyen Guadeloupe :
 - Titulaires : Harry Olivier et Henry Roussel-Dupré ;
 - Suppléant : Serge Lavel ;
- Association Komité Dlo Nobastè :
 - Titulaires : Ismar Oguenin et Philippe Danican ;
 - Suppléants : Kitty Citronelle et Fred Bioche ;
- Association Consommation Logement et Cadre de Vie :
 - Titulaire : Camille César-Auguste ;
 - Suppléant : Jean-Marie Flower ;

- Association Confédération Syndicale des Familles :
 - Titulaires : Alain Lascary et Hubert Quiaba ;
 - Suppléants : Gaspard Geadese et Adélaïde Lampeciinado ;
- Association Comité de l'Eau et de l'Environnement :
 - Titulaires : Jacques Davila et Daniel Marianne ;
- Association Kolèktif nou vlé dlo an wobiné :
 - Titulaires : Natacha Lorange et Joé Bertili ;
 - Suppléants : Christine Moueza et Marie-Andrée Rimbon ;
- Association VIVRE :
 - Titulaire : Jean-Jacob Bicep ;
 - Suppléant : Harry Ozier-Lafontaine ;
- Association Défense des citoyens et développement ensemble :
 - Titulaire : Marguerite Civis ;
 - Suppléant : Francelis Fackland.

Article 2 – la nomination à la commission de surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe des représentants des associations de protection de l'environnement suivants :

- Association Verte Vallée :
 - Titulaire : Gérard Berry ;
- Association J'Ose La Nature :
 - Titulaire : Joséphine Ladine.

Article 3 – la nomination à la commission de surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe des personnalités qualifiées choisies en fonction de leur compétence en matière d'eau et d'assainissement suivantes :

- Titulaires : Michel Geoffroy et Malika René-Trouillefou ;
- Suppléants : Jack Molinié et Christelle Yacou.

Article 4 – la nomination à la commission de surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe des représentants de la chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe, de la chambre d'agriculture de la Guadeloupe et de la chambre des métiers et de l'artisanat de la région de Guadeloupe :

- Chambre de commerce et d'industrie des îles de Guadeloupe :
 - Titulaire : Michel Claverie-Castetnau ;
 - Suppléant : Camille Vaitilinguon ;

- Chambre d'agriculture de la Guadeloupe :
 - Titulaire : Harry Rupaïre ;
 - Suppléant : Pascal Casalan ;
- Chambre des métiers et de l'artisanat de la région de Guadeloupe :
 - Titulaire : Magguy Calabre ;
 - Suppléant : Micheline Elphenor.

Article 5 – la nomination à la commission de surveillance du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe des représentants de l'association des maires de Guadeloupe, en sus du Président de l'association :

- Titulaires :
 - Sonia Petro ;
 - Christian Baptiste.

Basse-Terre, le 14/09/2021

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom.

Le préfet,